

Avis de constitution

SOCIETE « PAUL KOUAME FILS TRANSPORT » en abrégé « PKF TRANSPORT »

Siège ABIDJAN ANYAMA ANCIENNE GENDARMERIE,
Lot 3712, Ilot 316

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 05/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PAUL KOUAME FILS TRANSPORT
» en abrégé « PKF TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT DES PERSONNES ET DES BIENS;
Et pour la réalisation de l'objet social:
-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
-la prise en location gérance de tous fonds de commerce
-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapprochant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA ANCIENNE GENDARMERIE,
Lot 3712, Ilot 316

Dirigeant(s) M KOUAME KOUADIO HYACINTHE BORIS
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12274 du 10/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79891/GTCA/RC/2023 du 10/11/2023

